



LOÏC PRUD'HOMME DÉPUTÉ CITOYEN

**BÈGLES / BORDEAUX SUD /
TALENCE / VILLENACE D'ORNON**

Communiqué de presse

Le vin jusqu'à la lie

En cette période de vendanges et de rentrée scolaire, je ne peux que rappeler que cette année encore pendant que les adultes, qui boiront du vin non bio, ingèreront des pesticides en grand nombre, les enfants des zones viticoles seront imprégnés de ces molécules toxiques jusque dans les cours d'école et les salles de classes.

La scolarisation de nos jeunes doit se faire dans un environnement sain, et je comprends les parents d'élèves de Parempuyre qui s'inquiètent de la construction du nouveau collège en bordure des vignes. Ils sont légitimes lorsqu'ils demandent que leurs enfants adolescents ne soient pas exposés à un cocktail de perturbateurs endocriniens (PE) et de cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR). Au printemps, les enfants qui étudient ou habitent à proximité des vignes sont exposés en moyenne à deux traitements de produits chimiques par semaine.

La solution de bon sens, serait au moins d'interdire l'utilisation de produits PE ou CMR dans une zone tampon de 200 m autour de ces établissements et également autour des habitations pour éviter une nouvelle affaire « Villeneuve de Blaye ».

J'ai déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi en ce sens le 13 juin dernier. Maintenant, il revient à la majorité de la mettre à l'ordre du jour et de la voter. A moins que les député.e.s de la majorité n'aient une soudaine prise de conscience ces prochains jours, et ne votent dans le cadre de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale l'amendement déposé par la France insoumise qui prévoit cette zone tampon.

Loïc Prud'homme
Député de Gironde